

L'an deux mille vingt, le dix sept août à neuf heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle polyvalente de la cure, sous la présidence de Lionel TARDY, Maire.

Date de la convocation : 07-08-2020.

Présents : Vincent BERTOLDO. Annick BESSIERE. Nadège CETTOUR (jusqu'au point 5). Dominique GUEYTTE. Céline HUGUES. Boris MONNIER. Didier PACAUD. Nicolas ROSIN. Jean-François ROUSSOT. Lionel TARDY.

Absent excusé : Pierre MICHEL (procuration à Annick BESSIERE).

Secrétaire de séance : Jean-François ROUSSOT.

1. **Procès-verbaux** des séances précédentes

3 juillet 2020 **Approuvé**

10 juillet 2020 **Approuvé**

17 juillet 2020 **Approuvé**

2. **Année scolaire 2020-2021**

- Organisation de la cantine :

Convention avec l'ADSEA

Délibération n° 1

Tarifification, règlement et convention avec les autres communes

Délibération n° 2

- Accueil et garderie
- Activités périscolaires et extrascolaires

3. **Eau et assainissement** : projets pluriannuels d'investissement à déposer à la communauté de communes du Sisteronais Buëch pour contrat avec l'agence de l'eau **Délibération n° 3**

4. **Installation agricole sur du foncier communal** : contrat d'occupation des terres, demande de branchement au réseau d'eau potable, demande de branchement au réseau d'arrosage (ASA de l'Estang)

Délibération n° 4

5. **Organisation des « jeudis soir de la tour carrée »** : demande de subvention du comité des fêtes et de l'association des Oreilles aux Orteils, convention **Délibération n° 5**

6. **Installation des commissions municipales**

Délibération n° 6

- Finances -personnel
- Urbanisme, logements, travaux
- Participation citoyenne et communication
- Eau, agriculture et environnement
- Vie associative, jeunesse et solidarité

7. **Travaux d'urgence** : cour de l'école et voirie grand pré : demande de subvention FRAT à la région à déposer avant le 31 août **Délibération n° 7**

8. **Questions diverses**

Prochain conseil municipal le 21 septembre 2020 à 17 h.

La séance publique est levée à 12 h 30.

Vu le présent compte-rendu, Le 24-08-2020. Lionel TARDY, Maire.